



Beaussac, Champeaux-et-La-Chapelle-Pommier, La Rochebeaucourt-et-Argentine, Léguillac-de-Cercles, Les Graulges, Mareuil, Monsec, Puyrénier, Rudeau-Ladosse, St-Crépin-de-Richemont, Ste-Croix-de-Mareuil, St-Félix-de-Mareuil, St-Sulpice-de-Mareuil, Vieux-Mareuil.

DÉCEMBRE 2011

N° 17

Mesdames et Messieurs les résidents du canton de Mareuil,

Alors que se profile un bouleversement fondamental relatif à la réforme territoriale, la communauté de communes du Pays de Mareuil en Périgord devrait être regroupée avec celles du Brantômois et du Pays de Champagnac en Périgord.

Quelles seront les conséquences ? Tout d'abord il faudra définir les compétences de cette nouvelle communauté. Chacune des trois communautés devra donc choisir les compétences qu'elle veut conserver ou abandonner au profit de ses communes. 2012 sera donc une année de réflexion avec l'ensemble de vos élus communautaires.

En 2011 nous avons poursuivi nos engagements : en terme de voirie, acquisition de nouveaux matériels et réfection d'une dizaine de kilomètres de voies communales d'intérêt communautaire. En terme de patrimoine : début des travaux de la création du sentier de découverte des tailleries de meules à Saint Crépin de Richemont et de la sécurisation des cluzeaux d'Argentine sur la commune de La Rochebeaucourt ; fin des travaux de la première phase de la maison du patrimoine à Saint Pardoux sur la commune de Mareuil. La Communauté de communes a œuvré dans le seul souci de dynamiser le territoire.

Mesdames et Messieurs, les résidents du canton de Mareuil, permettez moi, au nom des élus du conseil communautaire, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2012.

Le Président, Alain Ouïste

Office de tourisme Périgord Dronne et Belle

2011, première année d'existence de l'Office de Tourisme (OT) Dronne et Belle sur l'ensemble de son territoire, c'est-à-dire celui des trois communautés de Brantôme, Champagne-de-Belair et Mareuil.

On note une augmentation de la fréquentation de l'OT de 3%, y compris dans ses antennes. Globalement la saison a été bonne.

L'ensemble des opérateurs du tourisme se montre plutôt satisfait (campings, hôtels restaurants, mais à un degré moindre les meublés). Cependant, il ressort que les meublés de location classés 3* ou 4*, les

hôtels labellisés et les campings classés ou proposant un maximum de confort et d'activités, enregistrent un taux d'occupation plus élevé.

On observe moins d'étrangers que les années précédentes. Les Britanniques arrivent en tête, suivis des Hollandais et des Belges.

Des activités nouvelles ont été proposées : « marchés fermiers » qui ont connu un réel succès et « circuits découverte » autour de thèmes différents (historique, gastronomique, nature et paysages) qui nécessitent quelques ajustements.

Enfin l'aménagement de l'ancienne église paroissiale de Brantôme en siège de l'OT se poursuit. La réhabilitation extérieure est terminée. L'aménagement intérieur va entrer dans sa phase de réalisation.

Ainsi avec des locaux bien adaptés, des équipements voués aux nouvelles technologies de communication et un renforcement nécessaire de l'équipe d'animation de l'OT, l'activité touristique devrait connaître un essor nouveau pour le bénéfice de notre territoire. MC

Energie éolienne : réflexion engagée sur Mareuil

Un mât de mesure déjà implanté à Cherval ! notre territoire engage lui aussi une réflexion sur l'opportunité d'installer des éoliennes sur 2 zones de développement éolien : La Rochebeaucourt et Vieux Mareuil/St Sulpice. Les conseils communautaires de Mareuil et Verteillac ont décidé de créer un comité de pilotage (*maires de La Rochebeaucourt, Vieux Mareuil et St-Sulpice, le Président de la CC, M. Ouïste et le Conseiller Général, M. Couvy*).

Sur notre territoire l'opérateur Eole RES, qui a engagé des études dans tout le Grand

Ouest, prévoit de mettre un mât de mesure sur la commune de La Rochebeaucourt. Ce mât de 100m de haut doit mesurer les vitesses et directions des vents. Au bout de quelques mois les données recueillies permettent de porter un premier avis. Il faut ensuite compter 8 ans environ pour que des éoliennes soient opérationnelles si les conditions favorables sont confirmées. Les frais d'installation, d'exploitation et de démantèlement des éoliennes sont entièrement à la

charge de l'opérateur qui bénéficie, d'un tarif de rachat de EDF. Mareuil et Verteillac vont donc monter un dossier commun de « zone de développement éolien » qui porte notamment sur les contraintes aéronautiques et environnementales.

Enfin, des petites éoliennes à usage notamment domestique, comme celles de Noveol, peuvent aussi être installées sur les sites qui s'y prêteraient bien. SC



Gestion des milieux aquatiques



La réglementation sur la ressource en eau régie par la Loi sur l'Eau et les milieux Aquatiques est souvent complexe à

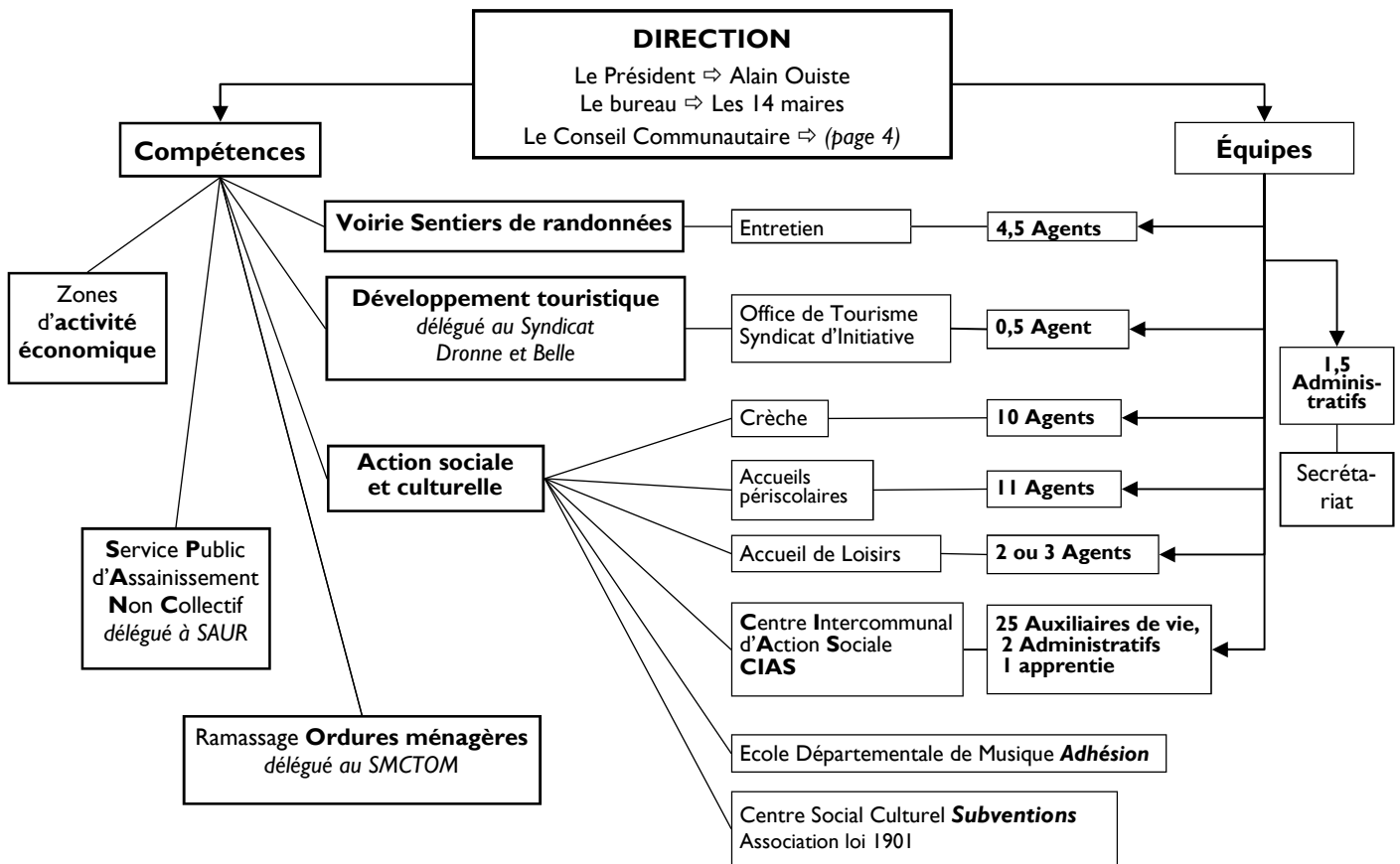
appréhender par les particuliers concernés.

Procédure à suivre avant d'entreprendre des travaux : contacter les services de Police de l'eau à la Direction Départementale des Territoires pour obtenir les autorisations nécessaires. Le Parc peut vous aider dans vos démarches adminis-

tratives. Il n'a pas de pouvoir de police de l'eau, ses conseils ne valent pas autorisation. Pour plus d'informations Parc naturel régional Périgord Limousin Tél : 05 53 55 36 00 Mél : info@pnrl.com www.parc-naturel-perigord-limousin.fr

Sommaire

| | | | | | |
|--------------------------|---|-----------------------|---|--------------------------------|---|
| Organigramme..... | 2 | Maison de santé..... | 2 | Déviations La Rochebeaucourt . | 3 |
| Subventions OPAH-RR..... | 2 | Budget..... | 3 | Infos pratiques..... | 4 |
| Permanence sociale..... | 2 | Entretien Voirie..... | 3 | Conseil Communautaire..... | 4 |



Des subventions pour vous aider à réaliser des travaux dans votre logement.

Depuis le 1er juillet 2008 une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)** a été lancée sur les cantons de Mareuil, Champaignac, Brantôme (à l'exception de Lisle). Jusqu'à ce jour, cette opération a permis d'aider 115 propriétaires de logements et d'octroyer un total de 650 365€ de subventions. Cette opération est en cours jusqu'au 13 juin 2013. Elle a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires qui

souhaitent réaliser des travaux dans leurs logements, qu'ils occupent ou qu'ils louent. *Peuvent être subventionnables : le chauffage, l'isolation, la toiture, les menuiseries, le gros œuvre, la mise aux normes de l'électricité, la création ou le remplacement des équipements sanitaires, la ventilation, l'assainissement autonome, le raccordement au tout à l'égout, l'élimination de plomb, de l'amiante, le traitement préventif ou curatif contre les termites ou autres parasites*

xylophages. Pour savoir si vous êtes éligibles à une aide vous pouvez contacter : **Anne GAZEAU** au Syndicat du Pays de Dronne et Belle - le Bourg - 24310 Valeuil Tél : **05 53 46 31 82**. Elle vous aidera à monter gratuitement votre dossier de demande de subvention et mettra à votre disposition un conseiller en matière d'économie d'énergie selon vos besoins.
syndicatpaysdronnebelle@wanadoo.fr



Permanence sociale de Mareuil 1 rue Raymond Boucharel (maison de retraite)

La permanence sociale de Mareuil est partie intégrante de l'Unité Territoriale de Nontron. L'unité territoriale est un service déconcentré du Conseil général, avec une équipe pluridisciplinaire dans ses compétences et dans ses identités professionnelles. Elle est placée sous l'autorité d'un responsable d'unité territoriale. Ses missions découlent des textes législatifs et des

orientations générales du Conseil général. L'Unité Territoriale de Nontron coordonne l'activité des travailleurs médicaux sociaux sur les sept cantons du Nord du Département. Les professionnels de proximité reçoivent en permanence ou sur rendez-vous dans les centres médicaux sociaux ou permanences sociales, et effectuent également des visites à domicile.

Les permanences de l'assistante sociale Madame CUISINIER sont : les lundis (à l'exception du 1er du mois) de 9h30 à 12h et les mercredis de 8h30 à 11h30 (secrétariat : Mme SOUMAGNAC, 05 53 60 71 90) ; les consultations de nourrissons sur rendez-vous les 2èmes mardis après-midi de 13h15 à 16h (secrétariat : Mme RAILLE, 05 53 56 05 80).

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) à Mareuil

La Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) a fait des maisons de santé pluridisciplinaires la **structure privilégiée de premier recours** dans notre système de soins.

Le risque de désertification médicale en zones rurales n'est plus à démontrer. Le secteur de Mareuil n'est pas épargné. Inquiets pour l'avenir, les professionnels de santé ainsi que les élus locaux, se mobilisent pour tenter de donner

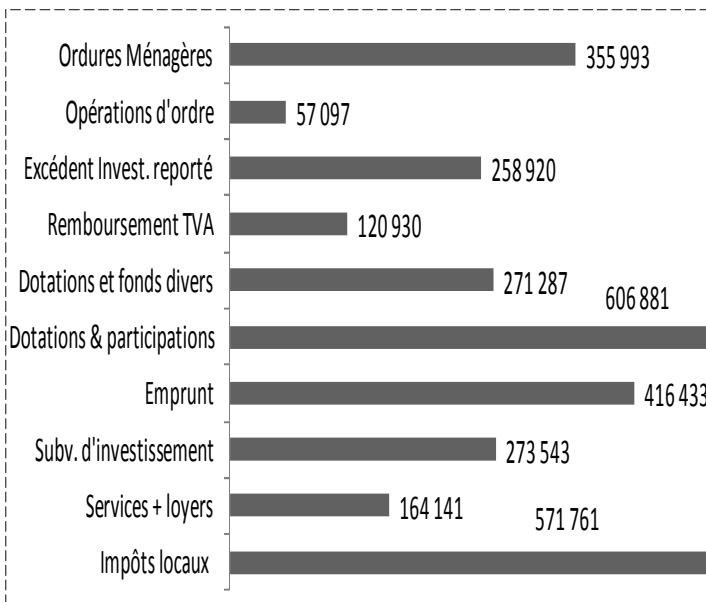
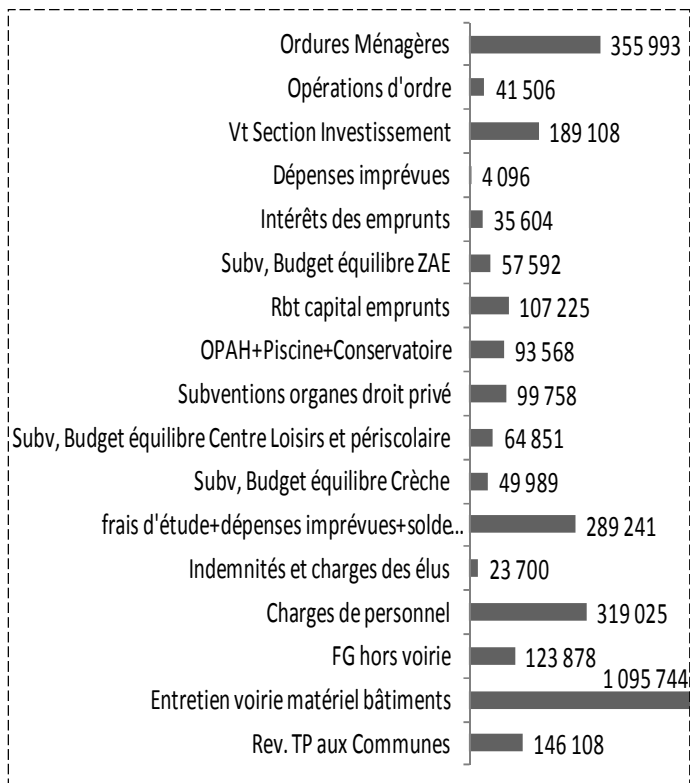
les moyens d'assurer la pérennité de l'offre de soins pour les années à venir sur notre territoire. Il s'agit de rendre à la population, un service performant, s'appuyant à la fois sur une nouvelle structure d'accueil (aménagement de l'ancienne gendarmerie) et sur un nouveau mode d'exercice construit autour d'un « projet de santé » pour la population (engagement et soutiens des professionnels de santé, élus locaux, représentants de la sécurité sociale, de la MSA et de l'administration publique). Ce projet, porté par la communauté de communes du Pays de Mareuil pourra voir le jour en 2013 il sera financé à hauteur de 60% par des aides de l'Etat, de la Région et du Conseil

Général et les 40% restants par un emprunt de la communauté de communes. Cette structure permettra aux habitants d'avoir accès à une offre de soins diversifiée et attractive pour les jeunes professionnels. Grâce à l'internet haut débit, il sera possible de réaliser un diagnostic partagé entre un centre hospitalier et un médecin de la MSP. Les praticiens ne seront plus isolés comme ils ont pu l'être auparavant. Aujourd'hui, les professionnels de santé veulent travailler sur des sites de regroupement. Les premières maisons de santé (150 depuis 2003 en France) prouvent qu'elles sont l'outil de demain. JPC



Dépenses 3 096 986€

Recettes 3 096 986€



Budgets annexes de la Communauté de Communes :
 Crèche : 287 069 €
 Centre de Loisirs : 135 351 €
 Budget indépendant de la Communauté de Communes :
 CIAS : 662 577€

Quels travaux pour l'entretien de la voirie intercommunautaire ?

Que vous habitiez au bord d'une route départementale, d'une voie communale ou d'un chemin rural, l'entretien sera fait par la collectivité gestionnaire de son réseau, à savoir : le Département (Conseil général) pour la voirie départementale, la Communauté de communes pour les voies communales (voies à caractère intercommunautaire) ou bien encore la Commune (Mairie) pour les chemins ruraux. Notre Communauté de communes a les compétences et les moyens nécessaires pour gérer ses 265 km de voirie intercommunautaire. L'entretien régulier se fait avec des techniques traditionnelles comme le « point à temps » qui consiste, comme vous le voyez souvent, à reboucher les trous avec des gravillons et des émulsions de bitume, le curage de fossés, le fauchage et le débroussaillage. Afin de garantir un niveau de qualité convenable du réseau il a été nécessaire de mettre en place une politique pluriannuelle de « rénovation », elle fonctionne déjà depuis plusieurs années et permet un renouvellement régulier des couches de roulements, elle représente un investisse-

ment lourd. **Les techniques sont choisies** en fonction de l'état de dégradation des portions à refaire, du sol support, et du trafic existant ; nous en utilisons quatre :

- Renforcement en grave émulsion + revêtement bi couche (déformations inférieures à 6 cm, Les Graulges - Léguillac)
- Renforcement Calcaire + revêtement bi couche (déformations supérieures à 6cm, Rudeau)
- Enrobé à chaud (aménagement centre bourg de Mareuil rue du Moulin de Madame, rue de Vassal, Bd Bouteiller, Place de la Victoire)
- Traitement de chaussée en liant hydraulique routier (ciment chaud) + revêtement bi couche (Traitements de sol argileux, Sainte-Croix - Beaussac).

Les derniers travaux d'investissements de voirie :
 2009 portions sur chaque commune
 2010 Beaussac - Champeaux - Léguillac - Les Graulges - Mareuil - Monsec - St Crépin - St Sulpice - Ste Croix - Vieux Mareuil
 2011 Mareuil - La Rochebeaucourt - Ste

| Année | Entretien (Point à Temps) | Investissement Voirie et Matériel |
|-------|---------------------------|-----------------------------------|
| 2008 | 102 007 € | |
| 2009 | 60 201 € | 644 000 € |
| 2010 | 58 528 € | 689 100 € |
| 2011 | 50 167 € | 716 644 € |

Croix - Puyrérier - Rudeau - St Sulpice - St Félix - Monsec - Vieux Mareuil (Les travaux 2011 seront réalisés en début d'année 2012 en fonction de la météorologie et pour des raisons techniques). Les élus de la Communauté de Communes, sont conscients de l'importance de la voirie dans un territoire comme le nôtre, c'est pour cela qu'une part importante du budget de la collectivité, permet de maintenir un niveau de service plus qu'acceptable sur nos routes. CdC.

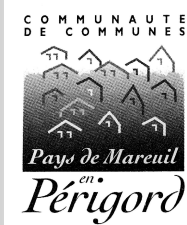
Traverser La Rochebeaucourt pendant la réfection du pont

Les Conseils Généraux de la Dordogne et de la Charente investissent sur la porte d'entrée du Département à La Rochebeaucourt. La première tranche des travaux déjà réalisée, permet d'éviter la traversée du bourg en supprimant la circulation des poids lourds en provenance ou à destination de Ribérac. **Les travaux de démolition et de reconstruction du pont sur la Nizonne débuteront en février 2012 et s'achèveront fin avril 2012.**

Durant toute cette période la route départementale n°939 sera interdite à la circulation du nouveau giratoire au carrefour de la route départementale n°12. **Une déviation poids lourds sera mise en place** sur l'axe Périgueux Angoulême. **En direction de Périgueux à partir du giratoire le trafic sera dévié en direction de Ribérac, puis Périgueux.** Dans le sens Périgueux An-



goulême depuis Brantôme, en direction de Saint Martial de Valette, puis Javerlhac, Marthon et Angoulême. La circulation des voitures sera possible dans l'agglomération de la Rochebeaucourt, mais sera perturbée. **La ligne TransPérigord (liaison autocar Périgueux-Angoulême) sera maintenue et ne devrait pas connaître de modifications d'horaires pour garantir sa correspondance avec le TGV.**



Communauté de Communes du Pays de Mareuil en Périgord

12 rue Pierre Degail
24340 MAREUIL

Tél : 05 53 60 31 96
Fax : 05 53 60 31 97

cc.mareuil.en.perigord@fr.oleane.com

Les services rendus en chiffres

Crèche

55 enfants accueillis
(65 l'an dernier)

Accueil de Loisirs

Ancien nom : Centre de Loisirs

64 enfants inscrits
(70 l'an dernier)

Accueils Périscolaires

98 enfants inscrits
(91 l'an dernier)

Beaussac

Mareuil : Maternelle et Primaire
Léguillac-de-Cercles
Vieux-Mareuil

Centre Intercommunal d'Aide Sociale (CIAS)

178 personnes bénéficient de
l'aide à domicile
(160 l'an dernier)

Site internet

Nous vous rappelons que diverses
informations sont consultables sur
le site internet du Syndicat
d'Initiative de Mareuil :

www.mareuil-en-perigord.fr

Frelons asiatiques, JP GROLIER
réfèrent de la communauté de
communes fournira une liste de
professionnels pour la destruction
des nids. Tél : 05 53 60 73 81

LES INFOS pratiques

Bienvenue à vous qui venez de vous installer dans le canton de Mareuil ; vous trouverez, comme ceux qui y vivent déjà :

• **La liste des associations** dans votre mairie

• **Club Belle et Nizonne**, association pour les personnes de 60 ans et + vous offre une distraction ponctuelle chaque semaine et/ou des voyages, sorties d'une journée, repas etc.... Prenez contact avec la présidente qui vous renseignera avec plaisir tél : 05 53 60 58 95

• **Centre Social et Culturel du Canton de Mareuil (CSC) :**

* **famille** : Le Jardin Partagé ou le jardin idéal, accessible à tous, derrière l'Eglise de Mareuil. Un jardin collectif pour permettre aux familles de produire des fruits et légumes en toute liberté, de mutualiser le matériel et les savoir faire, d'organiser des roulements pendant les vacances pour l'arrosage, de se rencontrer, de transformer leur production. Quand partage rime avec avantages ! A vos binettes dès février. Bienvenue aux dons de bocaux et pots à déposer au CSC.

* **Jeunes** : à rejoindre, ils ont des projets plein la tête :

• Sortie de l'album des Devil Boyz, avec trois nouvelles chansons,
• Représentations de « Les langues Légendaires » avec l'écriture de 5 nouveaux contes issus du terroir de Mareuil

• Réalisation d'une fresque murale sur le mur de l'ancien stade de football de Mareuil et d'une fresque mobile (panneaux) relative au patrimoine historique et légendaire du terroir. PB

* **bridge pour débutants et confirmés le jeudi de 19 à 22 h**. Ambiance chaleureuse et amicale, tables libres et tournois. Deuxième année de succès pour cet atelier qui attire de plus en plus de passionnés. L'atelier a dépassé les 25 membres. Friends from abroad most welcome. JCM

du Mardi au Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

le Samedi : de 9h à 12h. 2 place André Marchaps - Mareuil

www.centre-social-culturel-mareuil.fr

Vous trouverez à Mareuil

Déchèterie (Vieux-Mareuil) Mardi et Jeudi de 14h à 18h
Mercredi, Vendredi et Samedi de 8h à 12h

Gendarmerie Nationale

Mardi 8h00 à 12h00 Mercredi et Samedi 14h00 à 18h00

Centre des Finances Publiques : Mardi de 9 h à 12 h

La poste : peut-être de nouveaux horaires courant 2012

Piscine de Nontron

Pour bénéficier de réductions, des passeports sont disponibles dans votre Mairie

et remis individuellement sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité, et moyennant le prix de 1 €.



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLE

S'adresse aux parents, aux assistantes maternelles, aux enfants

COMMENT CONTACTER

canton de Mareuil :

tous les mardis de 13h30 à 16h30

à la **Mairie de Mareuil** sur Belle

05 53 60 91 20 / 06 84 79 31 51

→ **Jeannine MAZIERE**
Relais d'assistantes maternelle
Le bourg - 24 310 VALEUIL
05 53 46 65 36 / 06 84 79 31 51
ramdronnebelle@orange.fr



CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale

Service de maintien à domicile à votre disposition au
05.53.56.93.74 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vous pouvez tous (avec ou sans aides APA, mutuelles etc.) utiliser les services rendus par le CIAS et vous libérer de toutes les démarches administratives de l'employeur (prime de licenciement accident du travail...)

BUS se renseigner dans vos mairies ou au SI

consulter le site internet www.cfaco.fr

Angoulême/Périgueux 3 fois/jour lundi au samedi
une fois par jour les dimanches et jours fériés.

NOUVEAUX HORAIRES

Départ de Périgueux
17h10 (remplace 16h50)

Départ d'Angoulême

8h45 (remplace 9h45)

20h35 (remplace 20h15)

Tarif unique 2€.
Carte de 10 trajets 14€.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Les 48 Délégués
communautaires** :
titulaires, suppléants

Beaussac-Eric
CHARRON, Monique
MARSAT, Sophie
CHRETIEN.

Champeaux-Pierre
BREJASSOU, Gérard
COMBEALBERT, Yvette
GAY.

La-Rochebeaucourt-
Jean-Noël LEFRANC,
Jacky CESSAT, Bruno
DAUPHIN.

Léguillac-de-Cercles-
Jean-Robert RAVON,
Gery GAY, Jean Claude
MERILLOU.

Les-Graulges-Jean-
Marie MARCHAND,
André DOYEN, Didier
CHEYRADE.

Mareuil-Alain OUISTE,
Alain GOURIER, Alain
BEAUX, Christiane de
COATPONT, François
NEGRIER, Catherine

ALLAIN, Bernadette
VAN DEN DRIESCHÉ,
Dominique BRUN-
MAAOUI, Xavier DAVRIL.

Monsec-Jean-Paul
COUVY, Raymond
DEPREZ, Elise
BOURDAT.

Puyrenier-Roger-
Pierre, VARAILLON,
Pascale BOUSKELA,
Marie-Josée RIBOT.

Rudeau-Ladosse-Jean-
Claude ROUGIER,
Arnaud GALY, Martine
DESJARDINS.

**Saint-Crépin-de-
Richemont**-Jean
CANDEL, Maurice
CESTAC, Bernadette
HERAUT.

**Sainte-Croix-de-
Mareuil**-Jacky BOYER,
Jean-Pierre ROLLAND,
Pascal BRANDY.

**Saint-Félix-de-
Mareuil**-Philippe de
COURCEL, Max
CHARLES, Anémone
LANDAIS.

**Saint-Sulpice-de-
Mareuil**-Jean-Luc
AIMONT, Marie-Annick
GAUDOUT, Maryvonne
LAFORET.

Vieux-Mareuil-Guy
BEBOT, Bernard de
MONTETY, Brigitte
JARDRY.